

SARTROUVILLE



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

A 08h00 EN L'HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES

(exécution de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales)

LISTE DES DELIBERATIONS

- 1 - ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS FORMANT LE COLLÈGE ÉLECTORAL POUR L'ÉLECTION DES SÉNATEURS SANS VOTE